

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2026, le dix-neuf février, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

Nombre de membres : En exercice : 43 Présents : 24 Votants : 26	Date de convocation : 6 février 2026 Référence : 09_CS_19_02_26
---	---

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, M. BELDA José, Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. BOURGADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. RAYMOND Vincent, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BOURDOULEIX Roger, Mme DELARBRE Suzanne, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, Mme FAURE Monique, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEON Bernard, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul

Délégués TITULAIRES excusés : M. BELNOU Jean-Bernard, M. CHARLAT Jean-Michel, DUARTE Bruno, M. GOURMELEN Didier, M. PLEYBER Philippe, Mme QUINTON Amalia,

Délégués TITULAIRES absents : M. BUGUELLOU Gérald, Mme CARDONA Nathalie M. DA SILVA Carlos, M. DERRE Joël-Michel, Mme DUCHALET Céline, M. DUCHE Dominique M. DUMONT Fabrice, M. GABRILLARGUES Camille, M. GENDRE Lionel, M. GIRARD Christian, Mme LAROUDIE Fabienne, M. ONDET Jean-Michel, M. RAMOS Jean-Louis, Mme VAQUIER Martine, M. VIAL Christophe

Délégués SUPPLEANTS présents : Mme GENESTOUX Jeanne Odette, M. POINTUD Serge, Mme TOURNEBIZE Nadège.

Procurations : M. GOURMELEN Didier à M. LEON Bernard, Mme QUITON Amalia à M. MACIAN Aurélio

N°09_CS_19_02_26

OBJET : Travaux de réhabilitation du réseau unitaire de l'impasse d'Anzelle à Lempdes : lancement de la consultation.

Le SIAREC envisage de réaliser des travaux de mise en conformité du réseau unitaire de l'impasse d'Anzelle sur la commune de Lempdes.

L'objectif de cet aménagement est d'améliorer l'écoulement des eaux usées et le fonctionnement du collecteur unitaire. Le montant estimatif des travaux s'élève à 50 000,00 € HT.

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme ne participe pas à cette opération de travaux.

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,
Par voix POUR, CONTRE, ABSTENTION :**

AUTORISE M. le Président à lancer la consultation et à signer les documents afférent au marché de la rue citée en objet.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 23 février 2026,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Vincent

